

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 13 mars 2023

N° CM13032023-17  
SG/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation :** 7 mars 2023

**Nombre de Conseillers :** 29

**Nombre de votants :** 24

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, M A. PERROTIN, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAULT, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

M F. RABAUD

Procuration à

M JC MARCHAND

Mme M. LERAY

"

M A. PERROTIN

Mme E. RABILLIER

"

Mme I. BROSSET

Mme M. RANGEARD

"

M D. DOLÉ

**Absent :**

M C. PRIOU

**Secrétaire :** Mme N. FIORI

---

#### **OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2023**

VU l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

CONSIDERANT que, chaque année, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations ;

CONSIDERANT les échanges qui ont eu lieu lors de la Commission des Finances du 30 janvier 2023 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants, Madame BROSSET et Monsieur BEAUFFRETON ne prenant pas part au vote :

DECIDE d'attribuer les subventions figurant dans le tableau ci annexé.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Nicole FIORI**  
Secrétaire de séance

**Michelle DEVANNE**  
Maire